

Déclaration de conformité UE

1. **Équipement radio:** MIOBULB007 (Modèle MK-020011013308)

2. **Nom et adresse du fabricant ou de son représentant autorisé :**

Innov8 Iberia, S.L

C/Les Planes, 2, Polígono Font Santa, 08970, Sant Joan Despí, Barcelona, Spain

3. **Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.**

4. **Objet de la déclaration :**



- Ampoule LED WiFi, E27,
220 ~ 240V, 50/60Hz, RGB+CCT

5. **L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation pertinentes de l'Union :**

- **EMC (2014/30/EU)** : Directive sur la compatibilité électromagnétique
- **LVD (2014/35/EU)** : Directive sur la basse tension
- **RED (2014/53/EU)** : Directive sur les équipements radio
- **RoHS (2011/65/UE)**: Restrição de Substâncias Perigosas
- **UE 2019/2020 (directive 2009/125/CE)**: écoconception
- **UE 2019/2015 (directive 2009/125/CE)**: Étiquetage énergétique

6. **Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée.**

- ✓ IEC EN 60601-1 : Appareils électromédicaux. Partie 1 : Exigences générales pour la sécurité de base et les performances essentielles.
- ✓ EN 62560:2013+A11::2019 : Lampes à LED avec ballast incorporé pour l'éclairage général avec une tension > 50 V. Spécifications de sécurité.
- ✓ IEC 62560:2013/A1:2015 : Lampes à LED à ballast incorporé pour l'éclairage général à une tension > 50 V. Spécifications de sécurité. Spécifications de sécurité.
- ✓ UNE-EN 62493 :2015/A1:2022 : Évaluation des équipements d'éclairage en relation avec l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
- ✓ UNE-EN IEC 62471 : 2009 : Sécurité photobiologique des lampes et des équipements utilisant des lampes.
- ✓ IEC TR 62778 :2012 : Application de l'IEC 62471 pour l'évaluation du risque de lumière bleue des sources lumineuses et des luminaires.
- ✓ EN IEC 55015 :2019/A11 :2020 : Limites et méthodes de mesure des caractéristiques de perturbations radioélectriques de l'éclairage et des équipements similaires.
- ✓ EN 61547:2011 : Matériel d'éclairage pour usage général. Exigences d'immunité CEM.
- ✓ EN 61000-3-2:2019/A1:2021 : Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Limites. Partie 3-2 : Limites. Limites pour les émissions de courant harmonique (équipements avec courant d'entrée <= 16 A par phase).

- ✓ UNE-EN 61000-3-2:2014 : Compatibilité électromagnétique (EMC). Partie 3-2 : Limites. Limites pour les émissions de courant harmonique (équipements avec courant d'entrée <= 16 A par phase).
- ✓ UNE-EN 61000-3-3:2013/A2:2022 : Compatibilité électromagnétique (EMC). Partie 3-3 : Limites. Limitation des variations de tension, fluctuations de tension et flicker dans les réseaux publics d'alimentation à basse tension pour les équipements avec un courant nominal <= 16 A par phase et non soumis à une connexion conditionnelle.
- ✓ ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11) : Compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et les services radio - Partie 1 : Exigences techniques communes - Exigences techniques communes ; Norme CEM harmonisée.
- ✓ ETSI EN 301 489-17 V3.3.5 (2022-08) : Compatibilité électromagnétique pour les équipements de communication radio et services - Partie 17 : Conditions spécifiques pour les systèmes de transmission de données à large bande et à haut débit ; Norme harmonisée pour la compatibilité électromagnétique.
- ✓ ETSI EN 300 328 V2.2.2 (2019-07) : Systèmes de transmission à large bande ; Équipements de transmission de données fonctionnant dans la bande 2,4 GHz ; Norme harmonisée pour l'accès au spectre radio.
- ✓ UNE-EN 50663:2017 : Norme de produit pour l'évaluation de la conformité des équipements électroniques et électriques de faible puissance aux restrictions de base relatives à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques (10 MHz à 300 GHz).
- ✓ EN 62311:2009 : Évaluation des équipements électriques et électroniques en ce qui concerne les restrictions liées à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques (0 Hz - 300 GHz).
- ✓ EN 50665:2017 : Norme générique pour l'évaluation des équipements électroniques et électriques avec des restrictions liées à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques (0 Hz - 300 GHz).
- ✓ UNE-EN 300 328 V2.1.1 : Systèmes de transmission de données à large bande ; Équipements de transmission de données, fonctionnant dans la bande ISM 2,4 GHz et utilisant des techniques de modulation à étalement de spectre ; Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la Directive 2014/53/UE.

7. Informations complémentaires:

Signé au nom d'innov8 Iberia, S.L. :



Ville et date:

Barcelona, 12 août 2021

Signature et fonction:

Manuel Hässig

CEO